

Compte-Rendu de la Réunion du Conseil Municipal

- Séance du 3 avril 2023 -

Madame le Maire Carole SAGUET SIMON ouvre la séance à 18h30.

Tous les membres du Conseil Municipal étaient présents à l'exception de, Madame Mélanie CAUVIN (excusée).

L'ordre est le suivant :

- Vote des taux d'imposition 2023 :
- Approbation du Compte de Gestion 2022 ;
- Vote du Compte Administratif 2022 ;
- · Affectation des résultats :
- Vote du Budget Primitif 2023;
- Création d'un poste d'ATSEM;
- Création d'un poste d'Agent de Maîtrise Principal.
- Questions diverses.

Vote des taux d'imposition 2023

Madame le Maire propose de procéder au vote des taux d'imposition qui sont les suivants :

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB):
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB):
Taxe d'Habitation sur les résidences Secondaires (THS):
18,16 %

Adopté à l'unanimité.

Approbation du Compte de Gestion 2022

Après avoir pris connaissance du Compte de Gestion pour l'exercice 2022 dressé par le receveur, le Conseil Municipal déclare à l'unanimité qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote du Compte Administratif 2022

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Françoise BERTRAND BOCKSTAL, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2022 :

Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, qui se résume ainsi :

	Compte Administratif Principal 2022 _	Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section	Résultats propres à l'exercice	1 129 164,97 €	1 692 822,77 €	563 657,80 €
de	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP)		579 658,04 €	579 658,04 €
fonctionnement	Résultat			1 143 315,84 €
Section D'investissement	Résultats propres à l'exercice	739 516,73 €	686 203,43 €	-53 313,30 €
	Solde antérieur reportés (ligne 001 du BP)	444 485,81 €		-444 485,81 €
	Solde global d'exécution			-497 799,11 €
Restes à réaliser	au 31 décembre 2022			
	Fonctionnement	0,00€	0,00€	0,00
	Investissement	211 880,00 €	166 201,00 €	-45 679,00 €
Résultats cumulés (y compris les RAR en investissement et fonctionnement)		2 525 047,51 €	3 124 885,24 €	599 837,73 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Affectation des résultats

Il est proposé au Conseil Municipal d'arrêter et de voter l'affectation du résultat sur l'exercice 2023 s'élevant à 645 516,73 € avant restes à réaliser comme suit :

Résultats : Section de fonctionnement : 1 143 315,84 €

Section d'investissement : - 497 799.11 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, sur proposition du rapporteur, d'affecter au budget de l'exercice 2023 le résultat comme suit :

Affectation en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement :

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 en recettes	3)299 837,73 €
Dotation complémentaire (compte 1068)	,
Déficit d'investissement (ligne 001 en dépenses)	•

Vote du Budget Primitif 2023

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, le Budget Primitif pour la M57 exercice 2023 qui s'équilibre ainsi :

en section de fonctionnement dépenses/recettes pour un montant de : 1 840 337,73 €
 en section d'investissement dépenses/recettes pour un montant de : 1 814 209,11 €

Création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

Madame le Maire propose à l'assemblée la création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles pour la prochaine rentrée des classes.

Adopté à l'unanimité.

Création d'un poste d'Agent de Maîtrise Principal

Madame le Maire propose à l'assemblée la création d'un poste d'Agent de Maîtrise Principal à compter du 1er mai 2023.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Job ďété

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de faire appel à un saisonnier pour la saison estivale, notamment pour l'entretien des espaces verts. Ce poste sera en priorité proposé aux étudiants. Un appel à candidature va être lancé.

Point sur les travaux.

Les travaux d'extension du cimetière ont pris du retard mais continuent d'avancer. La réception des travaux devraient avoir lieu fin avril/début mai.

Les travaux d'accessibilité de l'église rue Montante ont pu reprendre et devraient s'achever d'ici fin mai. Les plantations débuteront prochainement.

Aire de jeux Salle Pierre ARNOULD

Certains agrès derrière la Salle Pierre ARNOULD se sont dégradés avec le temps. Le Château Margot va être démonté car il présente une fragilité au niveau des pieds. Il sera remplacé dès que possible.

Des nouveaux agrès seront également installés afin de remplacer ceux cassés.

Plan Communal de Sauvegarde – réunion Réserve Communale de Sécurité Civile

Une réunion d'information de la population sur la Réserve Communale de Sécurité Civile se tiendra le mardi 4 avril à 20h30 à la salle Orange.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

À Recy, le 3 avril 2023. Le Maire, Carole SAGUET SIMON